

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3556

Gratuités partielles de frais de location de salles de spectacles et/ou de frais de captation audiovisuelle accordées aux associations et organismes suivants : association Polydom Soins - mairie du 6e arrondissement - Magic Arribert Production - Fondation pour l'Université de Lyon - Association de Lutte contre le Sida - association Contact Rhône - mairie du 3e arrondissement - Montant total des exonérations : 8 329,15 euros HT

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 DECEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BOUZERDA (pouvoir à M. BRUMM), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme BURILLON (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. BERNARD (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2017/3556 - GRATUITES PARTIELLES DE FRAIS DE LOCATION DE SALLES DE SPECTACLES ET/OU DE FRAIS DE CAPTATION AUDIOVISUELLE ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES SUIVANTS : ASSOCIATION POLYDOM SOINS - MAIRIE DU 6E ARRONDISSEMENT - MAGIC ARRIBART PRODUCTION - FONDATION POUR L'UNIVERSITE DE LYON - ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LE SIDA - ASSOCIATION CONTACT RHONE - MAIRIE DU 3E ARRONDISSEMENT - MONTANT TOTAL DES EXONERATIONS : 8 329,15 EUROS HT (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 décembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

- **L'association Polydom Soins** : 62/64 cours Albert Thomas – 69008 Lyon, gère un établissement de maintien à domicile, qui comprend notamment un accueil de jour pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, ainsi que la Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants dans le cadre du Plan National Alzheimer.

L'association organise dans plusieurs lieux de Lyon, la troisième édition de l'événement "Festiv' Alzheimer - Le Printemps des Aidants", qui présente des séances de cinéma, des expositions et un gala de soutien aux actions d'accompagnement des aidants et des malades.

Dans ce cadre, elle avait proposé les 4, 5 et 6 octobre 2017 à la salle Edouard Herriot, des représentations théâtrales, certaines destinées à un public d'étudiants ou de personnes en formation, d'autre à un public plus large.

Une première série de répétitions des 7 et 8 juillet 2017 a fait l'objet d'une gratuité accordée par le Conseil municipal du 25 septembre 2017.

Il convient d'accorder la gratuité à une seconde série de répétitions qui se sont déroulées dans la même salle les 20 et 26 septembre 2017.

Les frais de location sans exonération pour cette seconde série de répétitions en septembre 2017 se sont élevés à 574,00 €HT.

- **Une conférence sur la Shoah avec la participation de Benjamin Orenstein a été organisée par la Mairie du 6^e** le 11 octobre 2017 à la salle Victor Hugo.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 250,00 €HT.

- **L'association Magic Arribart Production** : 20 petite rue de la Viabert – 69006 Lyon, a pour objet la création et la mise en scène de spectacles sur le thème de la magie et de l'illusion et le partage d'activités autour de ce thème.

Dans ce cadre, elle a présenté le 5 novembre 2017 à la salle Albert Thomas le spectacle "Le magicien ensorcelé", à l'occasion des 25 ans de l'association Orchidée, qui soutient et réalise les projets d'enfants gravement malades dans les hôpitaux ; les bénéfices du spectacle ont été reversés à l'association.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 2 794,00 €HT.

- **La Fondation Pour l'Université de Lyon** : 35 rue de Marseille – 69007 Lyon, est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Elle a organisé les 7, 8 et 9 novembre 2017 à Lyon, les traditionnelles Journées de l'Economie, manifestation destinée à promouvoir et démocratiser la science économique par le rapprochement et la confrontation de l'ensemble des acteurs du monde économique. Cette manifestation présente un intérêt local, puisqu'elle fait chaque année de Lyon, le pôle français de la discipline économique durant trois jours.

Dans ce cadre elle a réservé pour des conférences les salles Molière, Edouard Herriot et Albert Thomas (des captations audiovisuelles ayant été réalisées dans les deux premières salles citées).

Les frais sans exonération se sont élevés à :

- pour la salle Molière : 2 208,00 €HT (captations audiovisuelles incluses) ;
- pour la salle Edouard Herriot : 1 554,00 € HT (captations audiovisuelles incluses) ;
- pour la salle Albert Thomas : 8 519,00 €HT (**mais pas de gratuité accordée**).

Montant total des frais sans exonération : 12 281,00 €HT.

- **L'Association de Lutte contre le Sida et pour la Santé Sexuelle** : 16 rue Pizay – 69001 Lyon, a pour but la prévention et le dépistage du SIDA, l'information de tous, l'assistance morale aux personnes concernées et favoriser la recherche concernant la maladie et son traitement.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de lutte contre le Sida, l'association a organisé le 30 novembre 2017 à la salle Victor Hugo, une action de prévention en direction des jeunes.

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 500,00 €HT.

- **L'association Contact Rhône** : 69 C avenue René Cassin - 69009 Lyon a pour but d'aider à la communication et au dialogue entre les jeunes homosexuels, leurs parents et leur entourage, de les aider face aux difficultés rencontrées, de lutter contre l'homophobie et autres discriminations et de faire évoluer les mentalités, de prévenir les suicides et maladies sexuellement transmissibles.

Dans le cadre de la Journée Mondiale de Lutte contre le Sida, elle a organisé à la salle Edouard Herriot le 5 décembre 2017, une manifestation inter-associative intitulée "Lyon contre le Sida".

Les frais de location sans exonération se sont élevés à 806,00 €HT.

- **Un spectacle de Noël gratuit** est organisé par la Mairie du 6^e à destination des séniors de l'arrondissement, le 21 décembre 2017 à la salle Victor Hugo.

Les frais de location et de captation audiovisuelle sans exonération s'élèvent à 490,00 €HT.

- **Dans le cadre des vœux du Maire, un spectacle gratuit** est organisé par la Mairie du 3^e pour les habitants de l'arrondissement, le 23 janvier 2018 à la salle Albert Thomas.

Les frais de location sans exonération s'élèvent à 3 205,00 €HT.

Oui l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1- L'association Polydom Soins est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Edouard Herriot les 20 et 26 septembre 2017, soit un montant de 402,33 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

2- Pour la conférence sur la Shoah organisée par la Mairie du 6^e arrondissement, il est prévu une exemption totale des frais liés à la location de la salle Victor Hugo le 11 octobre 2017 et à la captation audiovisuelle, soit un montant de 250,00 €HT correspondant à 1 jour de gratuité.

3- L'association Magic Arribart Production est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Albert Thomas le 5 novembre 2017, soit un montant de 978,25 €HT.

4- La Fondation pour l'Université de Lyon est exemptée partiellement des frais liés à la location :

- de la salle Molière les 7, 8 et 9 novembre 2017 et aux captations audiovisuelles, soit un montant de 561,90 €HT ;

- de la salle Edouard Herriot les 7, 8 et 9 novembre 2017 et à la captation audiovisuelle, soit un montant de 1 296,50 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

5- L'association de lutte contre le Sida et pour la Santé Sexuelle est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Victor Hugo le 30 novembre 2017, soit un montant de 425,00 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

6- L'association Contact Lyon est exemptée partiellement des frais liés à la location de la salle Edouard Herriot le 5 décembre 2017 et à la captation audiovisuelle, soit un montant de 720,17 €HT. Les arrhes versées seront conservées par la Ville.

7- Pour le spectacle de Noël organisé par la Mairie du 6^e arrondissement le 21 décembre 2017, il est prévu une exemption totale des frais de location de la salle Victor Hugo, soit un montant total de 490,00 €HT correspondant à 1 jour de gratuité.

8- Dans le cadre des vœux du Maire, pour le spectacle organisé par la Mairie du 3^e arrondissement, il est prévu une exemption totale des frais de location de la salle Albert Thomas le 23 janvier 2018, soit un montant de 3 205,00 €HT.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY